



Projet de Territoire

de la Communauté de Communes
de la Plaine Dijonnaise

PARTAGER | TRANSFORMER | RAYONNER

SOMMAIRE

ÉDITO

- 01 GOUVERNER C'EST PRÉVOIR... MAIS ENSEMBLE !
- 02 DES TRAITs DOMINANTS SOUS LE SIGNE DE LA DUALITÉ
- 03 UNE LIGNE DE FORCE : L'AGILITÉ
- 04 UN TERRITOIRE PORTEUR DE VALEURS
- 05 UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ
- 06 ET MAINTENANT

ÉDITO

Résilient, porteur de valeurs et dynamique, ce Projet de Territoire constitue notre feuille de route pour les dix années à venir. Pour la première fois, notre Intercommunalité se trouve dotée d'un outil lui permettant, non seulement de faire valoir ses atouts, mais également d'affirmer son identité locale.

Reflète des diversités de nos communes, collectivement construit, sans ignorer ses faiblesses, ce projet se veut néanmoins **optimiste et tourné vers l'avenir**. Il offre aux habitants et aux acteurs du territoire une vision stratégique et stable de l'action locale élaborée autour de trois axes majeurs : **l'attractivité économique, le cadre de vie, la transition et la résilience écologiques**.

Construit par toutes et tous ET pour toutes et tous, le Projet de Territoire se veut évolutif, adaptable aux réalités nouvelles et aux besoins émergents, sans être figé dans le temps. Cadre fédérateur pour nos habitants, nos élu·e·s et nos partenaires, je souhaite que chacun puisse se l'approprier et le rendre vivant.

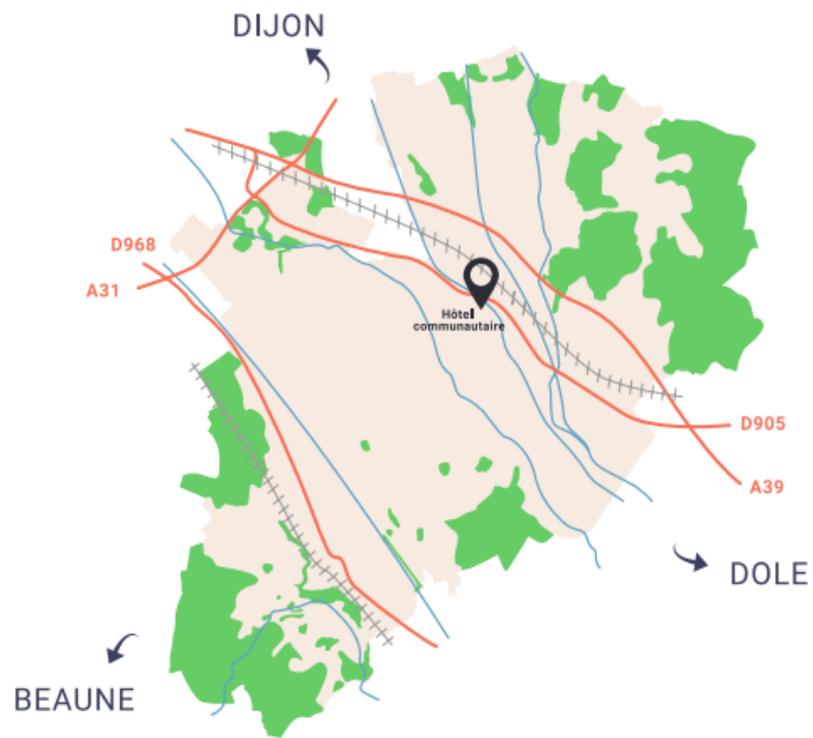
PATRICE ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
Maire d'IZIER



GOUVERNER C'EST PRÉVOIR... MAIS ENSEMBLE !

- Présentation
- Domaines d'intervention
- Déroulé du projet



Présentation

Créée le 1^{er} janvier 2006, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, rassemble, depuis janvier 2019, 22 communes.

Au cœur de la Côte-d'Or, la Plaine Dijonnaise, grande de 204,4 km², située entre la Métropole Dijonnaise et AUXONNE, est positionnée sur un **axe stratégique**, reliant DIJON à BESANÇON.

17 ans d'existence ont façonné notre territoire qui témoignent de sa vitalité, mais également d'évolutions démographiques, sociales, culturelles et économiques. Ce Projet de Territoire s'inscrit dans une **dynamique d'avenir**. Document cadre et pacte fédérateur, il posera les bases de nos actions politiques intercommunales.

→ Pour les 10 années à venir, il appréhende les enjeux qui sont les nôtres : entre communes périurbaines et espaces ruraux, **quelle réalité territoriale devons-nous affirmer ?**

Domaines d'intervention



Développement économique, avec la réalisation de zones d'activité communautaire industrielles, commerciales, artisanales, de services et environnementales



Enfance – Jeunesse & Famille et Action Sociale



Tourisme



Organisation et développement des déplacements (mobilité)



Urbanisme



Collecte et traitement des ordures ménagères



Étude pour des équipements sportifs, socio-éducatifs et culturels



GEstion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations (GEMAPI)



Eau et assainissement



Chambre funéraire : reconnue d'intérêt communautaire



Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Déroulé du projet

La conception du Projet de Territoire de la Communauté Communes de la Plaine Dijonnaise, a été réalisée par Acokima, Scop d'ingénierie territoriale, et s'est déroulée comme suit :

- › Des **ateliers de réflexion** avec tous les élus
- › La **consultation des agents** territoriaux
- › Une **enquête fiable** auprès des habitants
- › Des **fiches thématiques**
- › Une **présentation officielle**, en Conseil Communautaire en janvier 2023

DES TRAITES DOMINANTS SOUS LE SIGNE DE LA DUALITÉ

- Aménagement du territoire
- Une démographie en mouvement
- Cadre de vie

Aménagement du territoire

L'analyse du territoire fait état d'un fort contraste entre les communes. Ainsi **70 % des habitants se considèrent ruraux**, tandis que plus d'un quart se voient comme des périurbains.

Cette ambivalence est le résultat de sa **proximité immédiate avec Dijon Métropole**. Les mouvements et échanges entre ces deux territoires, sont autant de forces et de faiblesses avec lesquelles il nous faut composer et construire.

80 % des actifs de la Plaine Dijonnaise sont **employés sur le territoire** de Dijon Métropole, justifiant entre autres, l'appartenance de la CCPD au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Dijonnais.



Une démographie en mouvement

Le territoire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise suit une **croissance régulière** de sa démographie, qui cependant, se réduit au fil des années.

Toutefois, derrière cette hausse toujours présente de 0,4 % par an, la réalité est à double face : un solde migratoire naturel, de près de 150 naissances de plus que de décès, surpasse un solde migratoire négatif.

Avec l'arrivée de familles depuis les années 80/90, les deux tiers de la population ont aujourd'hui en **15 et 59 ans**, mais tendent vers un **vieillissement généralisé**, insuffisamment compensé par l'arrivée de plus jeunes.

Le profil de la population implique, d'une part, une **représentation importante de la classe moyenne**, mais, d'autre part, une **inadaptation aux besoins de personnes seules**, en situation monoparentales ou isolées. L'offre de logement disponible en est la conséquence et soulève des interrogations pour l'avenir.





Cadre de vie

Malgré un **sentiment général positif** des administrés quant à leur cadre de vie, des insatisfactions ressortent : plus de 55 % des habitants pointent un **manquement des réseaux routiers** et un tiers déplore le **manque de services de proximité**.

Ces différents éléments, entre autres, font que le **sentiment de village-dortoir** est fortement présent au sein du territoire.

Pourtant, ce dernier est reconnu internationalement, avec, à titre d'exemple, la présence du lycée polyvalent Henry Moisan à LONGCHAMP, labellisé lycée des Métiers de la Céramique et Excellence des Métiers d'Art, établissement unique en France (200 lycéens viennent de toute l'Europe chaque année pour s'y former en tant qu'artisan, artiste ou ingénieur céramiste).

La **qualité de vie est le premier argument** plébiscité par les administrés parmi les raisons de vivre sur le territoire.

UNE LIGNE DE FORCE : L'AGILITÉ

- Une harmonie à trouver
- Trois enjeux interdépendants
- De préoccupations partagées à une ambition centrale

Une harmonie à trouver

De la juxtaposition des contraires qui la sous-tendent, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise peut tout aussi bien tirer sa force que s'abîmer.

Fragile équilibre entre démographie et économie, face à l'attraction de Dijon Métropole pour ses services et bassin d'emploi, le territoire doit trouver son point d'union pour qu'à la cohabitation actuelle se substitue une convivialité véritablement partagée. Les tendances sous-jacentes font de la Plaine Dijonnaise **un territoire en pleine transformation**, à l'orée de transitions écologiques, économiques et numériques.



Trois enjeux interdépendants

Forte de cette vision commune et partagée, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise répond aujourd'hui à trois enjeux globaux, naturellement et intrinsèquement liés :

- › **L'attractivité économique** : accueil de nouvelles entités, meilleures conditions de résidences et qualité des offres touristiques
- › **Le cadre de vie** : le « bien-vivre », la cohésion sociale, ainsi que la santé
- › **La transition et la résilience écologiques** : réappropriation et respect de la relation "homme-nature"

Huit habitants sur dix trouvent "importante" ou "très importante" la question de la préservation et de la valorisation de l'environnement. Deux habitants sur trois trouvent "importante" ou "très importante" la question du lien intergénérationnel.

De préoccupations partagées à une ambition centrale

En résonance avec les dynamiques voisines, l'objectif de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est donc de **modeler un territoire attractif, solidaire et résolument durable**.

Porté par **9 axes prioritaires** et décliné en **112 propositions d'actions**, le Projet de Territoire nécessitera une coordination politique à tous les niveaux et une volonté forte.

La Collectivité pourra concrétiser la vision, sa vision, qu'elle porte pour son territoire, sur les dix prochaines années et qui peut se résumer en un leitmotiv, une ambition : **AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE**.



UN TERRITOIRE PORTEUR DE VALEURS

- Accueillir & conserver toutes les familles
- Accompagner & entourer les seniors
- Encourager l'envol des jeunes... sur place !
- Des aires de vie bien desservies

Accueillir & conserver toutes les familles

La démographie de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est dynamique. La tendance nationale d'**augmentation du nombre de familles monoparentales** se retrouve également ici, complétée par l'installation de nombreuses familles avec enfant(s) sur le territoire. La **Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage** est également un aspect central de notre politique, avec pour volonté d'offrir les mêmes chances et droits à cette population.

Afin de proposer des services publics adaptés à tous les usagers, la Collectivité émet des pistes d'actions répondant à des besoins immédiats et d'autres qui nécessiteront un travail d'étude et de réflexion plus important :



- › **Rédiger un Programme Local de l'Habitat**, pour mieux diversifier l'offre de logement dans le cadre d'opérations d'aménagement et d'urbanisme adaptées à tous les segments de la population
- › **Mettre en place un guichet unique** « CCPD », pour accueillir, orienter et conseiller les familles
- › **Conforter l'offre "Petite Enfance"**, mais également périscolaire et extrascolaire 

Accompagner & entourer les seniors

Les seniors, au-delà de 60 ans, sur notre territoire, **représenteront plus d'un habitant sur quatre en 2027**, dont près de 20 % auront plus de 80 ans. Ainsi, dans cette époque où les modes de vie et la mobilité des familles tendent à renforcer la solitude et l'isolement social, la Collectivité se doit de prendre au corps les demandes actuelles et à venir :



- › **Faciliter l'aménagement des logements**, sous le double impératif de la maîtrise énergétique et de l'accessibilité
- › Coordonner l'**animation dédiée aux personnes âgées** 
- › **Accompagner le développement de résidences** ou d'habitats pour les seniors

Encourager l'envol des jeunes... sur place !

Le constat de la Collectivité concernant **les jeunes** qui grandissent sur le territoire est clair : ces derniers **vont** principalement, pour les études supérieures, **vivre dans la capitale bourguignonne** et y **passer les premières années de leur vie d'adulte**.

Celui-ci peut s'expliquer de différentes façons, mais le manque de logements adaptés et l'éventail limité de transports collectifs sont deux facteurs aggravants.

Plusieurs pistes d'actions ont été mises en avant par les élus communautaires pour répondre à cet enjeu :

- › **Proposer** des réponses à la problématique de la mobilité des jeunes 
- › **Communiquer** auprès de tous les jeunes sur l'ensemble des dispositifs de soutien
- › **Créer** une structure d'accueil pour les jeunes travailleurs



Des aires de vies bien desservies

Comment prétendre à l'amélioration du cadre de vie des habitants, à l'attractivité pour la population et la création de liens sur le territoire si ce dernier n'offre pas le nécessaire et ne met pas tout en œuvre pour **réduire les inégalités territoriales** qui le traversent ?

Œuvrant sur des thématiques larges et complexes, au sein de programmes nationaux comme Petites Villes de Demain avec la commune de GENLIS, l'Intercommunalité se dote d'une vision claire et précise :

- › Installer une **épicerie sociale et solidaire** 
- › Déployer un **Contrat Local de Santé**
- › Réhabiliter, adapter et promouvoir le **site communautaire** situé au 12 rue de Franche-Comté 
- › Préserver l'**animation commerciale** au cœur des bourgs et villages



UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

- Un patrimoine culturel préservé, une identité retrouvée
- Un environnement préservé où il fait bon « bien-vivre » !
- Une économie locale tournée vers le capital humain
- Des déplacements fluides, une mobilité durable
- Bâtir une coopération constructive sur notre territoire

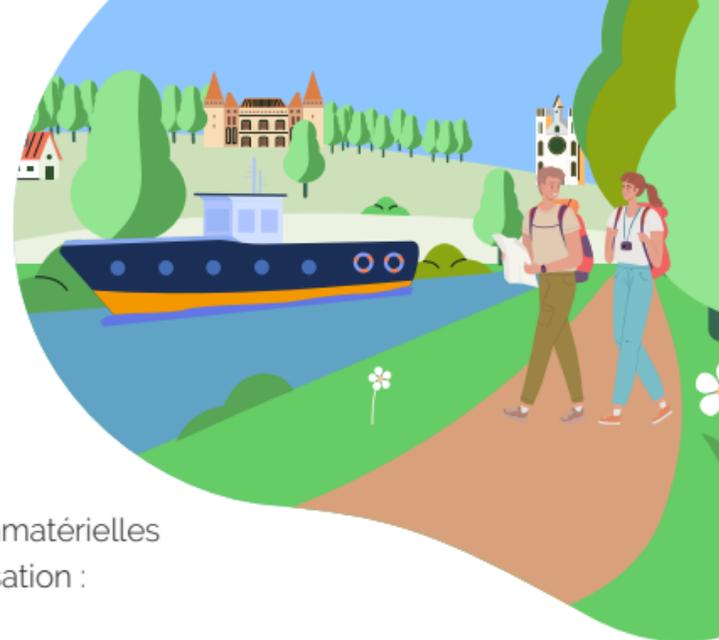
Un patrimoine culturel préservé, une identité retrouvée

Notre territoire, par son aménagement et les réseaux routiers qui le segmentent, vit de manière fragmentée. Près d'un tiers des habitants ne se sent pas enraciné. Les élus souhaitent en cela développer **un sentiment d'appartenance et de cohésion**.

Ils peuvent aujourd'hui s'appuyer sur les richesses patrimoniales, naturelles et immatérielles qui parsèment le territoire, pour développer des actions touristiques et de valorisation :

- › Valoriser le **Canal de Bourgogne** et ses abords 
- › Inventorier et préserver les **atouts matériels et immatériels** du territoire 
- › Déployer des **événements à vocation touristique** et les mettre en synergie

La **foire à l'oignon** à PLUVET, tous les premiers week-ends de septembre est un événement incontournable accueillant petits et grands, depuis plus de 30 ans ! Dégustation de soupe à l'oignon et activités vous attendent.



Un environnement préservé où il fait bon « bien-vivre » !

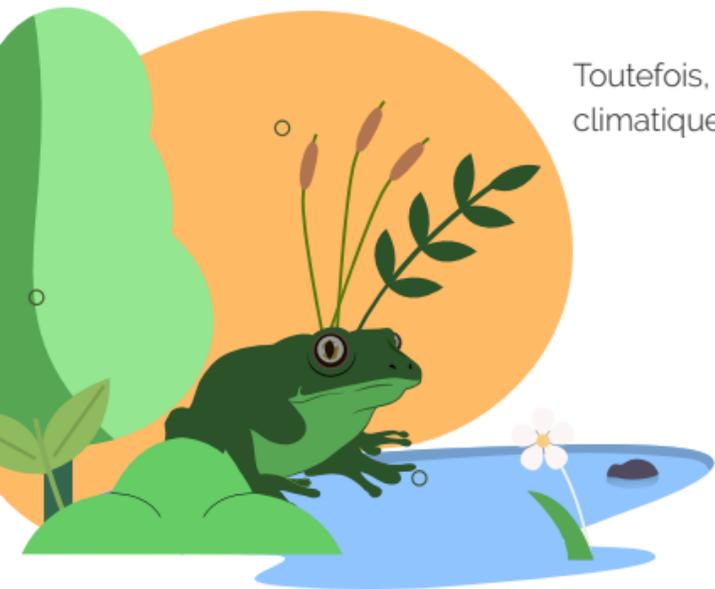


S'ils avaient le choix, **45 % des Français préféreraient vivre à la campagne**. La proximité de la nature et la qualité de vie sont autant d'arguments qui font dire, à deux tiers des habitants de notre territoire, qu'ils considèrent leurs villages comme "agréable à vivre".

Toutefois, les enjeux qui sont les nôtres font peser de lourdes menaces sur le cadre de vie. Face à la pollution, le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, de nouveaux équilibres écologiques doivent être trouvés.

La Collectivité souhaite ainsi poursuivre cette politique :

- › Éduquer au changement par des **actions de sensibilisation**, des **conférences**, des **chantiers participatifs** 
- › Mettre en action le **Plan Climat-Air-Énergie Territorial** de la Collectivité 
- › Redonner à la **biodiversité sa place sur le territoire**



Une économie locale tournée vers le capital humain

Avec 4 200 emplois, répartis au sein de 1 650 entreprises, cette attractivité économique forme un tissu important, complétant l'offre sur le territoire métropolitain adjacent, où près de 80 % de nos actifs vont travailler.

Le territoire offre **de nombreuses opportunités** pour un développement économique qui lui sera propre et intégré dans le réseau départemental et régional. L'agriculture et le tourisme seront eux aussi des leviers nécessaires à la valorisation de notre territoire.

La Collectivité, par ses compétences, se propose donc de faciliter ce dynamisme :

- Nourrir et accompagner l'émergence d'une **économie sociale** et **solidaire locale**
- **Soutenir l'emploi** en direction des jeunes, en s'appuyant sur le secteur de l'insertion
- Aider au **développement du commerce de proximité** dans les centres-bourgs



Des déplacements fluides, une mobilité durable

Du fait de son positionnement et de son aménagement résidentiel, la Plaine Dijonnaise est un territoire où les **déplacements** se font **principalement en voiture individuelle**. Ce phénomène a de multiples conséquences : accentuation de la précarité énergétique des ménages les plus modestes, engorgement du réseau routier et empreinte écologique insoutenable.

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise s'est donc saisie de la compétence "Mobilité" et est devenue, en 2021, **Autorité Organisatrice de Mobilité**.

Cette opportunité permet à la Collectivité d'œuvrer, dans une certaine liberté, sur le sujet de la mobilité :

- › **Repenser les intermodalités** avec les partenaires, en y intégrant son propre Plan de Mobilité Simplifié, mutualisé avec la Communauté de Communes Norge et Tille
- › Poursuivre la **réalisation du réseau des chemins doux** 
- › Œuvrer avec la Région à une **meilleure desserte ferroviaire** et par autocar, notamment pour les pôles d'activités économiques du territoire

Les chemins doux sont des itinéraires piétons qui permettent, en reliant les communes du territoire, de découvrir les richesses et curiosités qui nous environnent.



Bâtir une coopération constructive sur notre territoire

La dynamique d'un territoire passe aujourd'hui par l'approfondissement d'une **coopération constructive** entre ses forces vives, privées et publiques.

Avec l'accroissement de la technicité des normes budgétaires, juridiques et techniques, il importe de disposer d'une **ingénierie territoriale** aux compétences avérées.

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, composée de **plus de 180 agents territoriaux**, peut se saisir, dans le respect du Pacte de Gouvernance avec les communes membres, de ses orientations stratégiques.

Il convient donc, pour les élus communautaires, de :

- › **Valoriser l'image**, la **notoriété** et les **missions** de la Collectivité 
- › **Mutualiser des moyens humains, financiers** et **techniques** avec les communes
- › **Renforcer le dialogue** et les **partenariats** entre les institutions locales, départementales et régionales

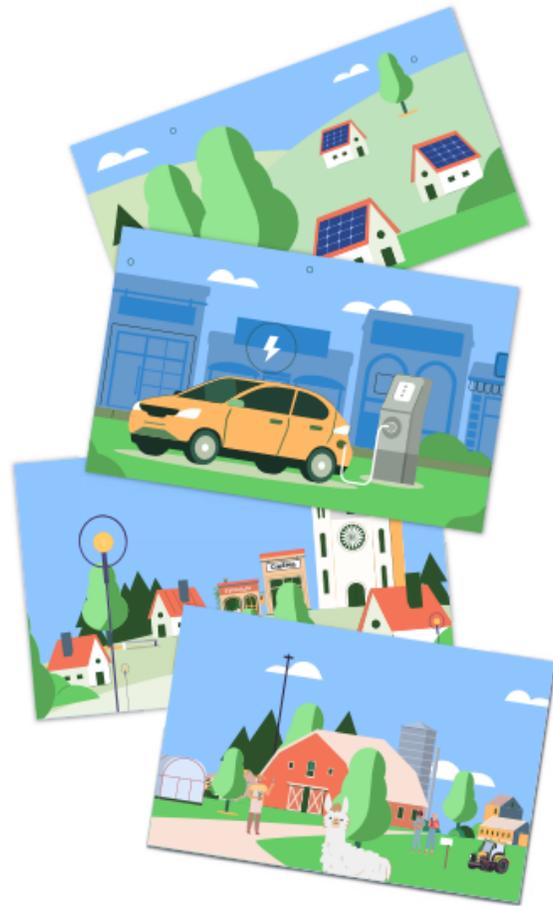
ET MAINTENANT...

Et maintenant...

Le **Projet de Territoire** prend exclusivement en compte, pour les pistes d'actions, les **compétences intercommunales**. Toutefois, des domaines comme la culture, le sport et le loisir pourront, à l'avenir, faire l'objet de discussions.

Selon le contexte, les opportunités ou les moyens financiers, chaque projet s'inscrira dans son rythme propre, respectant le fameux adage : « *Choisir c'est renoncer* ». L'enjeu est donc de **construire collectivement un futur désirable** tout en s'assurant des capacités de chacun.

Véritable base de réflexion et d'inspiration pour la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, le **Projet de Territoire** sera, pour chaque service de la Collectivité, **l'élément fondamental des initiatives à conduire sur le territoire**.





Directeur de la publication : **Patrice ESPINOSA** (Président)

Conception et rédaction :

Marion RASPAUD, (Cheffe du Service Communication)

Nicolas BAUDOIN (Responsable de l'Aménagement Durable et des Infrastructures)

Conception graphique : **Agence Citron Givré**

Impression : Poivre Rose - Certifié Imprim'vert

Tirage : 450 exemplaires

Édition : Avril 2023



*Agir pour notre territoire
et un avenir durable*

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

📍 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

☎ 03 80 37 70 12 | ✉ accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr

